

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal  
en date du mardi 30 mai 2017**

L'an deux mil dix-sept, le mardi 30 mai à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Régis LUCAS, Maire.

Convocation : 23 mai 2017

Date d'affichage : 02 juin 2017

Présents : R. LUCAS – G. EMERY – M. DESPRES - F. NORAS - M. LAMACHÈRE – K. ROMET — M. CORBIN - J.F. PIQUET – C. BOUL – F. BELLAT – O. BARREAULT

Secrétaire de séance : C. BOUL

---

**RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE MACONNERIE DE L'EGLISE**

A l'issue de la consultation, M. le Maire rend compte des 4 offres de prix pour les travaux de maçonnerie –taille de pierre pour la restauration des baies de l'église Saint Vigor :

- PAVY	33 705,22 € TTC
- LEFEVRE	33 021,24 € TTC
- HARDOUIN	21 189,23 € TTC
- PATRY	21 264,36 € TTC

L'entreprise PATRY a inclus 3 608 € HT pour la pose et la dépose d'un échafaudage pour l'intervention du verrier sur les baies.

C'est pourquoi, après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal retiennent l'EURL PATRY.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Dans le cadre du programme départemental d'aide à la création contemporaine, le projet susceptible d'être éligible est :

1 – Restauration des baies de l'Eglise Saint Vigor : maçonnerie – taille de pierre

Après délibération, le conseil municipal adopte le projet précité et décide de solliciter le concours du conseil départemental.

**VITRAUX DE L'EGLISE SAINT VIGOR : APPELS D'OFFRES**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour que M. le maire lance l'appel d'offres pour les artistes.

**RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS**

Suite à la consultation pour la maintenance des extincteurs lancée par la communauté de communes LBN, la commission « mutualisation » doit étudier le rapport d'analyse des offres le 1<sup>er</sup> juin 2017

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour valider la décision de la commission « mutualisation ».

### **CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS**

La commune étant propriétaire de la parcelle ZT 4, il y a lieu de signer une convention de servitudes avec ENEDIS afin que les travaux d'enfouissement de la ligne située entre la route de Vallon-sur-Gée et Belle Branche soient réalisés.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour que M. le Maire signe la convention de servitudes.

### **CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DE REPETEURS DE M2O SUR LES SUPPORTS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DIVERS OUVRAGES DE LA COMMUNE DE MAIGNÉ**

Dans le cadre de la mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau potable, un équipement technique est nécessaire pour le bon fonctionnement du système, à savoir la pose de répéteurs. Cette installation nécessite la signature d'une convention d'occupation domaniale entre la société M2O et la commune.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

### **DECISION MODIFICATIVE N°1**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour prendre la décision modificative suivante :

c/673 : + 605 €  
c/615228: - 605 €

### **DEMANDE D'AIDE POUR IMPAYES D'ENERGIE**

Monsieur le maire donne lecture pour la demande d'impayés d'énergie.

Après délibération, et à l'unanimité, les membres du conseil décident d'attribuer une aide de 50 €.

### **MISE EN PLACE DES TOURS DE GARDE**

#### **Tours de garde pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives le 11/06/2017**

08h00 - 10h00	R. LUCAS – C. BOUL
10h00 - 12h00	M. DESPRES – M. CORBIN
12h00 - 14h00	O. BARREAULT – M. LAMACHERE
14h00 - 16h00	F. BELLAT – J.F. PIQUET
16h00 - 18h00	F. NORAS – K. ROMET

#### **Tours de garde pour le 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives le 18/06/2017**

08h00 - 10h00	O. BARREAULT – M. LAMACHERE
10h00 - 12h00	M. DESPRES – M. CORBIN
12h00 - 14h00	R. LUCAS – J.F. PIQUET
14h00 - 16h00	G. EMERY -
16h00 - 18h00	F. NORAS – K. ROMET

## **MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT DE RUES**

M. le Maire donne lecture de l'acte d'engagement et du CCP (cahier des clauses particulières) du cabinet Loiseau. Le montant des honoraires est de 4.8 % du montant estimé des travaux avant consultation des entreprises, (160 000 € HT), soit 7 680,00 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à signer l'acte d'engagement et à lancer la consultation pour les entreprises.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Le candélabre du chemin du champ du Pin est toujours en panne.  
Attente d'une entreprise via le groupement de commande avec la Communauté de Communes.
- Problème de chasse d'eau à l'école. L'entreprise SCETEC doit passer pour faire un devis.
- Enquête publique pour les éoliennes : toujours pas de nouvelles.
- Boîte à livres : bon retour, pas de livre détérioré
- M. le Maire donne lecture du courrier de M. COINCE qui demande à ce que les marches du cimetière soient rognées afin qu'il puisse plus aisément rentrer son véhicule dans son garage.  
Les membres de la commission travaux iront voir sur place (date à définir)
  
- Pose du défibrillateur sur le pignon de la salle G. Mauboussin : un électricien viendra pour faire le branchement
- Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'EIRL Luc BAZILE pour l'aménagement du trottoir devant le 2, rue de la Gée, d'un montant de 1 285,25 € TTC, ces travaux étant demandés par M. GAUCLIN  
Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de ne pas prendre en charge ces travaux.

**R. LUCAS**

**M. DESPRES**

**F. NORAS**

**G. EMERY**

**M. LAMACHERE**

**K. ROMET**

**M. CORBIN**

**C. BOUL**

**J.F. PIQUET**

**O. BARREAULT**

**F. BELLAT**